



CONCOURS 2020-22

CHEF DE DIVISION – DIRECTION DU GÉNIE **Poste temporaire 6 mois** **Possibilité de permanence**

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre municipalité.

Relevant du directeur du génie, le ou la titulaire de ce poste est responsable des activités reliées à la planification, la conception, la coordination, la surveillance et la gestion des projets de construction ou de réfection des infrastructures municipales, en conformité avec les lois et règlements. Il ou elle est aussi responsable de la mise à jour des plans directeurs, en plus de participer à la planification stratégique de la Direction, à la gestion du personnel et à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations.

Exigences :

- Baccalauréat en génie civil et membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;
- Au moins cinq (5) années d'expérience pertinente en génie civil et en supervision de personnel;
- Connaissance des logiciels informatiques appropriés à la fonction;
- Habiletés à collaborer avec divers intervenants et à gérer du personnel;
- Excellent sens de l'analyse, de la négociation et de la planification.

Vous désirez vous joindre à notre équipe dynamique? Veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard le 7 février 2020.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.